



UNE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE AU RABAIS

NON MERCI

Le CDG 84 a lancé une consultation en vue d'un contrat de groupe pour la participation de nos collectivités et établissements publics à notre Protection Sociale Complémentaire.

Un panier de 7 euros pour nos employeurs. Nos élus du personnel n'ont pas été consultés.

La moyenne d'âge dans la Fonction Publique Territoriale est de plus de 50 ans !

Au moment où il nous est nécessaire de prévoir lunettes, dentiers et prothèses de hanches, nous refusons cette aumône qui n'est pas à la hauteur de notre capital santé que les agents sacrifient chaque jour pour le service public.

Nos Maires et Présidents ne mènent pas de véritable politique de prévention et acceptent que le Centre de Gestion aggrave notre mal être à travers le mépris de notre santé.

La CSD-CGT de Vaucluse demande que le statut des fonctionnaires territoriaux soit aligné sur celui des agents de l'état notamment par le maintien de 80% du traitement en congé de maladie ordinaire, congé de longue maladie et congé de longue durée.

CE PROJET N'EST PAS DIGNE DES AGENTS TERRITORIAUX

CSD-CGT : 04.65.00.00.64 ou 06.85.71.14.38

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



UNE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE AU RABAIS

NON MERCI

Le CDG 84 a lancé une consultation en vue d'un contrat de groupe pour la participation de nos collectivités et établissements publics à notre Protection Sociale Complémentaire.

Un panier de 7 euros pour nos employeurs. Nos élus du personnel n'ont pas été consultés.

La moyenne d'âge dans la Fonction Publique Territoriale est de plus de 50 ans !

Au moment où il nous est nécessaire de prévoir lunettes, dentiers et prothèses de hanches, nous refusons cette aumône qui n'est pas à la hauteur de notre capital santé que les agents sacrifient chaque jour pour le service public.

Nos Maires et Présidents ne mènent pas de véritable politique de prévention et acceptent que le Centre de Gestion aggrave notre mal être à travers le mépris de notre santé.

La CSD-CGT de Vaucluse demande que le statut des fonctionnaires territoriaux soit aligné sur celui des agents de l'état notamment par le maintien de 80% du traitement en congé de maladie ordinaire, congé de longue maladie et congé de longue durée.

CE PROJET N'EST PAS DIGNE DES AGENTS TERRITORIAUX

CSD-CGT : 04.65.00.00.64 ou 06.85.71.14.38

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE